



## Compte-rendu de l'audioconférence du 20 mars avec les ministres Darmanin et Dussopt.

Après les déclarations liminaires des fédérations syndicales, **le Ministre Gérald Darmanin a précisé certaines choses :**

- Il faut maintenir l'activité du pays au niveau économique et au niveau des services publics. La France ne doit pas s'arrêter. Il a rappelé que le Président de la République n'a pas parlé de confinement général.
- Les services doivent continuer les missions principales : le recouvrement et, notamment pour les douaniers, la lutte contre la fraude. Faire rentrer des recettes, même faibles, est primordial. La France pourrait être attaquée sur les marchés financiers.
- Le télétravail, quand il est possible, doit devenir la règle.
- Les agents qui continuent de travailler dans les services ou sur le terrain vont recevoir progressivement des attestations permanentes pour se rendre au travail.
- La question de la campagne d'impôt sur le revenu (IR) (mi-avril à mi-juin) se pose. La DGFIP évalue la possibilité d'un décalage et d'un étalement de la campagne IR, ainsi que des modalités différentes de renseignement. Le gouvernement prendra une décision rapidement.
- Sur la question des ressortissants britanniques qui franchissent les frontières pour venir en France, c'est en cours d'évaluation par le ministère des Affaires Étrangères. Si les prescriptions sanitaires de

l'autre côté de la Manche restent différentes des nôtres, il faudra prendre des mesures.

- La lutte contre la fraude et le contrôle des marchandises doivent continuer mais les agents de la Douane doivent pouvoir disposer d'un matériel adapté aux risques de contagion.

**Ensuite la Secrétaire Générale du Ministère a donné quelques chiffres :**

400 agents sont malades du covid-19 à ce jour dont une majorité à la DGFIP (278). Il y a 63 cas à la Douane, 19 cas à la Centrale, 17 cas à l'Insee et 13 cas à la DGE.

21% des agents (27870) du ministère sont présents dans les services dans le cadre du plan de continuité de l'activité (PCA).

22% des agents (27936) sont en télétravail ; 37 % des agents (46519) en ASA (autorisation spéciale d'absence) garde d'enfants et 0,5% (645) en quatorzaine.

Au final, un peu moins de 80 % des agents du Ministère sont à leur domicile.

Les chiffres seront transmis chaque jour aux organisations syndicales.

**Le ministre Olivier Dussopt a pris la parole pour terminer :**

- Il y a bien un PCA à la DGAFP.
- On étudie la possibilité de porter des plateaux repas aux agents en PCA et qui n'ont plus de restaurant administratif.
- Le ministre a reprecisé les contours juridiques du droit de retrait.
- Le ministre a précisé que la prime de 1000 euros, annoncée par le ministre de l'Économie Bruno Lemaire, était pour l'instant réservée aux salariés du privé et que l'ensemble des fonctionnaires auraient leur traitement sauvegardé à 100%.

- Le ministre a précisé que les ordonnances prises par le gouvernement permettraient aux administrations et aux collectivités de retenir des jours de congés aux fonctionnaires comme cela pouvait arriver pour les salariés du privé. Il faut un principe d'égalité de traitement.
- Sur la journée de carence il n'y a pas de changement. Ceux qui en arrêt maladie prescrit par leur médecin auront une journée de carence. Pour ceux qui sont en ASA, et qui sont malades, il n'y aura pas de journée de carence.

*Une prochaine audioconférence avec les ministres est prévue mardi 24 mars au matin.*

### **La déclaration liminaire de l'UNSA Finances**

Dans cette période difficile pour tout le monde, nous tenons simplement à faire quelques remarques et demandes :

- Nous demandons une plus grande cohérence dans la mise en place des mesures et notamment des PCA en insistant sur les équipes encadrantes locales pour que le moins d'agents possibles soient maintenus en service présentiel.
- Cela suppose de réduire au strict minimum les missions prioritaires des PCA dans toutes les directions. Cela permettra de pouvoir peut être compter sur des réserves en cas d'amplification de la crise sanitaire.
- Pour les personnels qui travaillent dans le ressort des missions des PCA, il faut qu'ils puissent travailler en sécurité sanitaire et donc que les conditions de travail soient adaptées le plus possible au danger de contagion.
- Cela nécessite du matériel de protection quand c'est nécessaire notamment pour les agents de la Douane qui sont sur des opérations de lutte contre la fraude (masques, gants, gel et lingettes).
- Cela nécessite que les locaux et matériels de travail soient nettoyés et désinfectés. Il faut trouver des solutions si les prestataires refusent d'exécuter leur prestation de nettoyage.

- Nous demandons que l'accès téléphonique aux médecins de prévention soit plus facile pour les agents et que l'information permettant de les joindre soit adressée à tous les agents.
- Quid des agents qui vivent avec des porteurs du virus ou qui vivent avec des agents vulnérables ?
- En fin, nous souhaitons vous alerter sur la situation des agents de la Douane de Roissy qui sont fortement impactés et dont un nombre significatif d'entre eux sont malades ou en confinement pour suspicion de contagion.
- Concernant les douaniers, il apparaît possible de les solliciter pour la sécurisation des transports de matériels de protection qui vont avoir lieu à destination des hôpitaux et des professions de santé.
- Que va-t-il se passer pour la campagne IR à la DGFIP (rappel : quatre millions d'utilisateurs se déplacent habituellement dans les services de la DGFIP à cette période) ?
- Le gouvernement va-t-il faire quelque chose pour de la journée de carence laissée aux fonctionnaires ? Nous demandons sa suppression.
- Nous attirons l'attention sur l'Outre-Mer qui n'a pas les capacités de la métropole en termes de structures d'hospitalisation.